



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## énergies renouvelables

Question écrite n° 80981

### Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur les projets de construction de centrales électriques alimentées à partir de biomasse. La biomasse constitue la première source d'énergie renouvelable en France. Mais les résidus forestiers, agricoles et les déchets ménagers ou industriels sont essentiellement utilisés pour produire de la chaleur et très peu d'électricité. Le courant fabriqué en France à partir de biomasse ne représente que 2 % de la consommation en énergies renouvelables. Le Gouvernement a pour objectif de multiplier la capacité de production d'électricité à partir de biomasse par plus de trois d'ici à 2020, pour atteindre 2 300 mégawatts. Depuis 2005, l'État a lancé trois appels d'offres qui ont permis de sélectionner près de 70 projets. Toutefois, sur les 14 projets sélectionnés lors du premier appel d'offres, en janvier 2005, seuls cinq projets seraient opérationnels, selon le Syndicat des énergies renouvelables. Il souhaite savoir quelles sont les intentions concrètes du Gouvernement afin qu'un maximum de projets voient physiquement le jour.

### Données clés

**Auteur :** [M. Marc Le Fur](#)

**Circonscription :** Côtes-d'Armor (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 80981

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** Écologie, énergie, développement durable et mer

**Ministère attributaire :** Écologie, développement durable et énergie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 juin 2010, page 6498

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)